26me Année N° 6204 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — Vendredi 1er Juillet 1881

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 25.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . . 20 c
Réclames : » . . . . 30 c
Faits divers : » . . . . 50 c
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces reçues à *Roubaix*, au bureau du journal ; à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande Place ; à *Paris*, chez MM. Havas, Lefebvre et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse) ; à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :
A ROUBAIX, aux bureaux du journal.
A LILLE, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de la Gare et aux bureaux du *Mémorial*, Grande Place (entrée par les débris Saint-Etienne).
A TOURCOING, rue d'Havré, 25.
A ARMENTIÈRES, rue de Lille.
A PARIS, aux bureaux de l'*Agence Havas*, Place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LE 30 JUIN 1881

BOURSE DE PARIS (*Service gouvernemental*)	29 JUIN	30 JUIN
3 0/0	85 90 ./.	86 10 ./.
3 0/0 amortissable	88 15 ./.	88 20 ./.
3 0/0 amortissable nouveau	86 75 ./.	86 70 ./.
4 1/2 0/0	115 00 ./.	114 75 ./.
Emprunts 5 0/0	119 20 ./.	119 25 ./.

Dépêche communiquée par MM. Noulez, Cannissié & Cie	29 JUIN	30 JUIN
3 0/0	85 95	86 02
3 0/0 amortissable	88 00	88 25
3 0/0 amortissable nouv.	86 80	86 80
5 0/0	119 17	119 25
Banque de France	5600 00	5590 00
Banque d'Escompte	872 00	872 00
» Hypothécaire	665 00	665 00
» de Paris	9000 00	1340 00
Foncier Algérien	712 00	710 00
Foncier de France	1782 00	1785 00
Mobilier	767 00	762 00
Générale	748 00	747 00
Union	1390 00	1392 00
Suez	1822 00	1815 00
Unifide	386 00	387 00
Italien	93 95	93 70
Russe 1877	95 3/4	95 7/8
Landerbank	000 00	000 00
Banque ottomane	673 00	670 00
Chemins espagnols	786 00	785 00
Chemins autrichiens	862 00	796 00
Lombards	273 00	275 00
Nord d'Espagne	635 00	633 00
Saragosse	570 00	582 00
Panama	000 00	530 00

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie, du Hâvre, représentés à Roubaix, par M. Buiteau-Grymonprez :

Havre, 30 juin.
Ventes 200 b. Marché facile.
Liverpool, 30 juin.
Ventes 10,000 b. Marché inchangé.
New-York, 30 juin.
New-York, 11 /...
Recettes , b.
New-Orléans low middling 78 1/2
Savannah » » 79 ./.

BULLETIN DU JOUR

Tous les jours on fait courir des bruits contradictoires au sujet de la date des prochaines élections. Après le 25 septembre, on a indiqué le 11 du même mois comme ayant été choisi par le conseil des ministres. Aujourd'hui, il est question du 9 ou du 16 octobre. Toutes ces nouvelles sont du domaine de la fantaisie. Jusqu'à présent, paraît-il, le président de la république, et c'est de lui seul que relève constitutionnellement la date des élections, n'a fait connaître son sentiment que pour indiquer qu'il serait peut-être plus correct de ne procéder au renouvellement qu'après le 14 octobre, date à laquelle expirent les pouvoirs législatifs de la Chambre actuelle.

« Je cherche, dit Mme Cyprienne Desprunelles dans *Divorçons*! comment je pourrais oublier mes devoirs tout en les respectant. » Semblable à Cyprienne, la gauche cherche en ce moment comment elle pourrait sans attaquer le régime civil en Algérie et ébranler le crédit du chef de l'Etat, infliger un désaveu à ce malheureux gouverneur général de notre colonie, dont l'incapacité est encore une fois remise sur le tapis.

La chose est assez difficile et à quelque habileté qu'on soit arrivé dans l'art de couper un cheveu en quatre, les politiques n'ont pas encore trouvé la formule de sauvetage. Il y a bien cette version que tout ce qui se passe en Algérie aurait été préparé par l'élément militaire, afin de faire éclater l'impuissanbe du régime civil à maintenir la sécurité de notre colonie. Mais ce n'est là qu'une allégation qu'il faudrait étayer sur des preuves sérieuses. Dans tous les cas, M. Albert Grévy et le général Farre sont mis en cause, et il s'agit de savoir auquel des deux, si ce n'est à tous deux, incombe la responsabilité des évènements qui mettent en péril notre colonie ; à ce point qu'on ait pu dire que, conquise par la monarchie, elle était compromise par la république.

Il y a dans toute cette aventure, qui se traduit malheureusement par des massacres, des désastres et des menaces pour l'avenir, des intrigues cachées dont on ne connaît pas le dernier mot. Il y a plusieurs mois déjà qu'un député des gauches, ami de l'Elysée, disait, à propos de l'incident Journault, que les instances pressantes de M. Gambetta avaient seules triomphé des scrupules que M. Jules Grévy opposait à la nomination de son frère.

Le président de la Chambre n'ignorait pas cependant à quel point le sucuesseur du général Chanzy était peu propre à occuper un poste aussi considérable, mais il convenait sans doute d'attacher ce « boulet » au pied du président de la République. Telle était du moins la conviction du député des gauches, que celui-ci n'avait pas dissimulée à son très honorable ami. Le souvenir de cette conversation nous est revenu à l'esprit à l'heure où la responsabilité de M. Albert Grévy va, une fois de plus, être visée devant cette Chambre, qu'on ne saurait prétendre avoir échappé d'une façon absolue à l'influence de son président, même après le retour de Cahors.

Et maintenant qui va-t-on sacrifier ?

On annonce que M. Barthélemy Saint-Hilaire vient d'adresser à la Porte une nouvelle note relative aux agissements à Tripoli, de Nasif-Pacha, le nouveau gouverneur turc. Cette note signale au gouverneur ottoman l'attitude prise par Nasif dès son arrivée à Tripoli, et l'invite à mettre un frein aux tendances militaristes de ce gouverneur. Cette note serait très énergique.

Le général Cialdini vient d'expédier un de ses attachés militaires à Rome, pour recommander à son gouvernement un redoublement de prudence dans les rapports de l'Italie avec la France, et pour faire part de l'impression que le langage de la presse italienne a fait naître.

LA VÉRITABLE RESPONSABILITÉ

La Chambre discutera ce soir l'interpellation déposée par les députés algériens sur l'imprévoyance dont a fait preuve le gouvernement général de l'Algérie en ne prenant pas les précautions nécessaires pour prévenir les événements qui ont ensanglanté le sud du département d'Oran ; sur les faits qui se sont produits depuis le commencement de ces événements ; sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour en empêcher le retour et pour donner aux colons la sécurité qui leur manque.

Conçue en ces termes parfaitement nets, parfaitement précis, l'interpellation vise d'une façon directe la parsonnalité de M. Albert Grévy, gouverneur général civil de l'Algérie, investi, par le décret du 16 mars 1879, non seulement de la direction de tous les services administratifs, mais encore du commandement des troupes de terre et de mer dans la colonie.

M. Albert Grévy, mis en demeure par les députés algériens de venir devant le Parlement défendre les actes de son administration, se dérobe : c'est M. Jules Ferry qui prendra la parole pour répondre à l'interpellation des députés algériens. Pour la première fois de sa vie, M. Albert Grévy se défie de ses forces ; mauvais signe. Chez un homme du tempérament de M. Grévy, la modestie n'est pas le commencement de la sagesse, mais le commencement de la crainte. Si le gouverneur général civil de l'Algérie croyait sa cause bonne, il s'empresserait de venir la plaider lui-même.

On prétend que M. Jules Ferry compte invoquer en faveur de M. Albert Grévy les circonstances atténuantes et déclarer que si le gouvernement n'a pu lui prévenir ni réprimer l'insurrection algérienne, il ne faut pas en accuser le gouverneur, mais ses agents civils ou militaires.

En couvrant ainsi la personnalité du frère du président de la République, M. Jules Ferry ferait son métier de ministre dévoué à la famille Grévy ; mais il ne donnerait le change à personne. Tout le monde sait que M. Albert Grévy a fait de l'Algérie une sorte de satrapie où il règne et gouverne en maître ; tout le monde sait que quelque temps avant que l'insurrection n'éclatât, M. Albert Grévy a fait révoquer brutalement les trois préfets d'Alger, d'Oran et de Constantine, qui lui déplaisaient, et les a fait remplacer par des fonctionnaires chers à son cœur. Tout le monde sait que toutes les dépêches échangées entre l'administration de l'Algérie et l'administration de la Métropole passent par le palais du gouverneur général civil. M. Albert Grévy ne peut donc décliner la responsabilité des événements qui se sont accomplis depuis deux mois dans notre colonie transméditerranéenne.

M. Albert Grévy est mis seul en cause par l'interpellation des députés algériens. Il est seul en cause aux yeux de l'opinion publique. Aucune fiction parlementaire ne modifiera cette situation.

Et si la Chambre des députés rejetait sur des subalternes civils ou militaires, la responsabilité de l'insurrection algérienne et des massacres de Saïda, qui en ont été la conséquence, il y aurait là, de la part de nos représentants, un acte de faiblesse et de complaisance vis-à-vis du pouvoir que l'opinion publique jugerait sévèrement.

En 1847, M. le duc d'Aumale, gouverneur général d'Algerie, capturait Abd-el-Kader, et mettait fin, par cet acte de vigueur, à une guerre longue et difficile.

En 1881, M. Albert Grévy, gouverneur général d'Algérie, a été impuissant à réprimer l'insurrection organisée par Bou-Amena, et a laissé ce chef de bandits égorger tranquillement en plein cœur de la colonie toute une population de braves ouvriers qui se croyaient en sûreté sous la protection du drapeau de la France.

Si le duc d'Aumale, sous la monarchie de Juillet, avait montré, en face d'Abd-el-Kader, l'ineptie dont M. Albert Grévy a fait preuve vis-à-vis de Bou-Amena, il n'y aurait eu qu'une voix dans l'opposition pour demander son remplacement. Et cette voix aurait été celle de la justice et de l'honneur national.

Au nom de la justice, au nom de l'honneur national, nous demandons aux républicains de 1881 de montrer à l'égard de M. Albert Grévy, frère du président de la République, les mêmes sentiments d'inflexible équité que leurs pères auraient su montrer, le cas échéant, à l'égard de M. le duc d'Aumale, fils du Roi.

Mais si la Chambre des députés vote jeudi un ordre du jour pailliant les fautes énormes, impardonnables, qu'a commises M. Albert Grévy, dit le *Soleil*, elle prouvera à la nation que le gouvernement actuel est le régime du népopotisme, et qu'il n'est pires dynasties que les dynasties républicaines ; et tôt ou tard les électeurs sauront prouver à nos représentants que ce n'est pas impunément qu'on se joue de la conscience publique.

M. Albert Grévy est incapable de comprendre le mal qu'il a fait à notre colonie d'Afrique. Mais nos députés, eux, sont assez intelligents pour s'en rendre compte. Qu'ils votent jeudi un ordre du jour qui oblige cet homme à quitter ce sol de l'Algérie où il n'a entassé que des ruines, où sa présence a été le signal de l'anarchie et de l'insurrection. Les événements de Saïda nous ont éclairés sur les mérites de M. le gouverneur-général civil, frère de M. le président de la République. L'honneur d'entretenir dans le palais de Mustapha le plus proche parent du chef de l'Etat serait trop chèrement payé s'il mettait l'Algérie à deux doigts de sa perte et nous obligeait à avoir, comme autrefois les Carthaginois, sur le sol de l'Afrique, notre *guerre inexpiable*.

L'ESPRIT DES « RURAUX »

Après la série d'échecs que l'opportunisme vient d'essuyer au Luxembourg et au Palais-Bourbon, il y a une question qui se pose toute seule : « Qu'en pense le pays ?

Nous avons déjà entendu les traducteurs d'oracles de la Chaussée d'Antin et lieux environnants répondre couramment que le pays était au désespoir. En vérité, il n'y paraît pas. Les désespérés, ce sont les seuls commis-voyageurs de la boutique du régime occulte, et, Dieu merci ! quoiqu'ils mènent grand bruit, ils ne forment dans le pays qu'un groupe médiocre. Comme la *Patrie* l'a noté, la journée du 9 juin a été au contraire applaudie, dans les départements, avec un parfait ensemble par les journaux qui ne sont pas attelés, comme de pauvres haridelles sacrifiées, au tramway du dictateur ; nous pouvons ajouter à présent qu'il en a été de même de la journée du 13.

Quant à la masse profonde du pays, toutes ces aventures la laissent, n'en déplaise aux comités de la gauche ! sans tristesse aucune. Les campagnards daignent peu s'occuper des choses du Parlement ; quand d'avanture ils s'y arrêtent un instant, ils ne tardent point à hausser les épaules et, admirant les brillantes personnalités opportunistes, à murmurer comme Vertvert :

Par là, mordieu ! que ces nonnes sont folles !...

Voilà trois ans, à peu près, que l'on cherche un moyen pratique de faire apprécier ce joli régime opportuniste par les électeurs campagnards. On les eût sans doute bien volontiers invités tous à déjeuner, mais la salle à manger du Palais-Bourbon n'est pas assez vaste, et puis l'on s'est aperçu, à l'usage, que la recette ne réussit pas toujours. On a eu une autre idée : on a imaginé une grande société agricole toute neuve, dont le but, d'après son président, M. Foucher de Careil, est, sous prétexte d'agriculture, de « faire aimer la République dans les campagnes. »

Il est clair que si la France rurale était acquise à la République, on n'essayerait pas ainsi de la républicaniser.

Mais on sait, même après les succès électoraux obtenus çà et là, à quoi s'entretenir, et que les hommes des campagnes ne sont nullement en communion d'idées avec les politiciens qui font semblant de nous gouverner. Au grand air qu'ils respirent, ils échappent aux épidémies intellectuelles que produit l'atmosphère viciée du Parlement. Ces incidents, qui, vus de la Chambre, paraissent des cataclysmes, les laissent indifférents ; ils restent droits et sains d'esprit. Qu'est-ce que cela leur fait, une homélie laïque de M. Jules Ferry ou un vote blanc ou bleu ? Leur blé ou leur raisin en mûrira-t-il mieux ? Ils luttent pour la vie, eux, et leur calme labeur n'a rien de commun avec les amusements bruyants, compliqués et vains de tels et tels orateurs.

Pendant longtemps il a été de mode, dans l'orgueilleux et sot monde républicain, de se moquer des « ruraux ». Invectives perdues ! Les coups de griffes des pauvres chats parlementaires ont glissé sur l'épiderme solide des paysans. Ils ne rendent pas même mépris pour mépris ; ils pratiquent sans effort et sans emphase le pardon des injures. Leur souci est ailleurs.

Ce qui les intéresse, c'est le succès non point de leurs députés — oh ! non, — mais de leurs travaux. Pourquoi épouseraient-ils des querelles qui ne sont pas leurs ? Ils ont bien assez de leurs peines et de leurs joies, sans aller s'embarrasser encore de celles des autres.

La politique ? Depuis onze ans on leur en a trop parlé. On leur a fait lire trop de journaux de propagande, trop de brochures et de pamphlets ; on leur a fait entendre trop de choses incohérentes ; on leur a envoyé trop de Gaudissards en drogues républicaines. Les doctrines diverses et contraires qu'on leur a prêchées devaient finir par danser confusément dans leurs têtes, et à l'heure qu'il est, quand ils entendent deux charlatans quelconques leur vanter celui-ci son orviétan opportuniste, celui-là son insecticide radical, l'idée ne leur vient pas de dire que ces deux avocats du diable peuvent avoir raison ; mais, défiants, ils croient plus volontiers que les deux ont tort.

Ils ont ceste idée assez surannée et qui n'est pas du tout celle de nos hommes du jour, que le gouvernement n'est pas fait pour ceux qui gouvernent, mais pour ceux qui sont gouvernés. Peu leur importe qu'il y ait fête le 14 juillet au lieu du 15 août ; jouir de l'hymne des Marseillais ne leur paraît pas le dernier mot de la félicité, et, sans prévention, sans esprit d'opposition, ils ne voient pas ce qu'ils ont gagné en gagnant la République. Silencieusement ils comparent le régime actuel à celui qui l'a précédé ; ils se rappellent l'Empire. Ce n'est pas pour eux, d'ailleurs, passion de parti ; c'est affaire d'intérêt. Sous l'Empire, leurs laborieuses journées étaient plus fécondes, et les impôts qu'ils payaient moins lourds. Voilà ce que nuls discours ne leur feront oublier. Car leur politique est simple : elle ne s'embarrasse pas dans les formules et ne comporte en fait aucune haine préconçue pour le régime présent.

Ils ne voient guère, et ils ont raison, que ce qui les touche directement. Or, ce qui les touche, c'est l'impôt. Ils comptent assez sur leur bras et sur le soleil du bon Dieu pour mener à bien leurs récoltes, mais il y a quelque chose qui les trouble ; c'est que les prônes de l'opportunisme sont toujours chargés de quelques nouveaux saints budgétaires. Trop de pièces de cinq francs à porter chez M. le percepteur ! On leur avait promis des dégrèvements superbes, entre autres et surtout le dégrèvement de l'impôt foncier ; rien ne vient, on les a trompés. Les feuilles de contribution sont de plus en plus lourdes, et cependant le travail agricole est de moins en moins rémunérateur.

La comparaisvn des charges et des bénéfices, voilà le fond et le tréfond de la politique des paysans. Ils savent le prix de l'argent, et comme ils le gagnent avec peine, ils ont certes, le droit de l'aimer avec ferveur.

On raconte que Courbet, quand il siégeait aux conseils de la Commune, s'endormait volontiers aux harangues soi-disant politiques de ses collègues ; mais de temps à autre il s'éveillait et, avec son accent franc-comtois : — « Tout cela, citoyens, c'est fort bien, mais... et la colonne ?... » Il avait son idée fixe, qui était idiote.

Les paysans aussi ont leur idée fixe ; seulement elle est fort sage, et lorsqu'on vient leur chanter les charmes de la République, ils laissent dire patiemment, mais ils finissent toujours

---

FEUILLETON DU 1er JUILLET

— 18 —

HISTOIRE DE Dix-huit Prétendus

PAR CAMILLE DEBANS

— Est-ce qu'il est resté au pouvoir des ennemis après la bataille ?

— Non, mademoiselle.

— Qui donc l'a enlevé du champ de bataille.

— Un de ses soldats.

— Savez-vous le nom de ce soldat ?

— Non, mademoiselle, je l'ai oublié.

— Ah ! fit Antoinette, qui tourna lestement la tête du côté de Cerduzan.

— A quelle époque réçut-il la croix de la Légion d'honneur ? demanda-t-ele.

— Quelques jours après la défaite. On croyait la placer sur un cercueil. Voilà, mademoiselle, la bien simple, mais vraiment héroïque de mon ami André. Il a donné un grand exemple, car il est mort sans un murmure, et vous devez comprendre pourquoi je ne m'offense pas d'être appelé le brosseur du lieutenant.

— Eh bien ! moi, monsieur, j'en suis... comment dirai-je ? irritée Non, c'est trop fort ; vexée ?... ça ne l'est pas assez. J'en éprouve une sorte d'indignation.

— Pourquoi donc ?

— Parce que ceux qui vous ont donné ce sobriquet raillent un des plus nobles sentiments de l'homme, l'amitié, et je trouve que c'est mal.

X

Pendant cette longue promenade où Cerduzan put apprécier les qualités de cœur et d'esprit d'Antoinette, il s'amassa dans le clan des prétendus, qui se croyaient joués, un orage de colère ou plutôt de fureur qui ne pouvant manquer d'éclater dès l'arivée à Nathus.

Tout le monde, presque sans exception, était dans un état d'exaspération indicible.

Madame Saint-Aubin, seule, continuait à s'amuser énormément, Elle employait toute sa finesse à garder Rouquez auprès d'elle, riant, bavardant, lui donnant à tous propos des coups d'éventail pour avoir un prétéxte à s'égayer, examinait du coin de l'œil les airs déconfits des prétendus et jubilant dans son âme de voir ces polichinelles navrés, les parrains hors des gonds, M. de Montaigre soucieux et le baron de Nathus lui-même maussade comme les éléments de l'archéologie.

Madame la Provenchère, de son côté, abominablement vexée de voir comment les choses venaient de tourner, malgré les délicieuses espérances du matin avaient enfantées, madame la Provenchère, sans daigner écouter les madrigaux de Tabanac, qui rataient tous comme des pétards mouillés, excitait Cosssour et Caillavet à ne pas tolérer plus longtemps un pareil scandale.

On avait fort bien bien bu à déjeuner ; cette journée de juillet, qui finissait s'était distinguée par une chaleur accablante. Les cervaux échauffés par le soleil et par le sauterne (feu dessus, feu dessous, comme disent les *Cuisinières bourgeoises*) était bien capables d'accoucher de quelques folies.

Rouquey, qui eût donné deux ans de sa vie pour que madame Saint-Aubin fût à cinq cents pieds sous terre avec des montagnes par-dessus, parvint pourtant à lui échapper, et s'élança d'une traite vers le couple qui causait tant d'émoi.

Quand il arriva, mademoiselle de Nathus lui fit un petit signe de tête, mais sans cesser de parler.

Si M. de Rouquey avait été moins intelligent, il se fût dit peut-être que les propos échangés entre Antoinette et Roger n'étaient rien moins qu'amoureux. Mais il était trop fin pour croire à la vérité. Il se figura que l'ayant entendu venir, les deux causeurs avaient changé d'entretient pour dépister sa curiosité.

Et il n'en fut que plus rechigné, plus maussade, selon l'usage éternel, invariable, de ces amants qui se figurent qu'ils ramèneront à eux la femme aimée en lui faisant la pire mine du monde.

Antoinette s'aperçut de ce qui se passait et sourit.

Enfin, la caravane atteignit le but de ce long voyage, au cours duquel on s'était promis de tant s'amuser et d'où tout monde revenait avec des envies d'égratigner son voisin.

Cerduzan donna la main à mademoiselle de Nathus pour l'aider à descendre de cheval. Chacun se déballa plus ou moins lestement de la voiture dans laquelle on l'avait encaqué.

Madame Saint-Aubin arriva comme une avalanche dans le petit groupe que formaient Antoinette, Cerduzan et Rouquey, et leur demanda joyeusement s'ils avaient fait une promenade aimable.

— Moi, s'écria-t-elle, j'ai eu pendant les neuf dixièmes de la route le sort le plus enviable du monde. M. de Rouquey m'a fait la cour comme à une jeune femme. Je le croyais bien plus amoureux de ma nièce.

Et en voyant le jeune homme qui pestait, elle ne dédaignait même pas retenir son rire franc et sonore qui retentissait à cent mètres à la ronde comme le jour où elle avait failli briser ce pauvre M Fontaulade.

Mais sa gaieté n'était pas du goût de tous ces gens désappointés qui, comme le colonel, n'aimaient probablement pas qu'on eût l'air de leur faire sentir leur défaite.

Aussi, dès que mademoiselle de Nathus et sa tante eurent tourné les talons, il y eut une explosion.

Caillavet et Rouquey allèrent droit à Cerduzan et lui dirent sur un ton qui laissait bien peu de place à l'équivoque :

— Où pourrait-on vous entretenir un instant en particulier, monsieur, s'il vous plaît ?

Cerduzan, réellement interloqué par cette algarade imprévue, ne voulut pas d'abord la prendre au sérieux.

Il regarda Caillavet en souriant ; mais celui-ci, gardant sa mine sombre, haussa le ton, en homme très-médiocrement élevé, prêt à se permettre une insolence.

Mais Cerduzan l'arrêta.

— Alain, dit-il, que signifient ces paroles ?...

Rouquey crut devoir interrompre Roger.

— Vous paraissez aujourd'hui peu perspicace, monsieur, dit-il, et votre intelligence ne serait-elle pas paresseuse que parce que votre courage ne serait guère vaillant ?

Cerduzan bondit. Saisissant dans ses doigts de fer le bras de Rouquey :

— Mon petit monsieur, dit-il d'une voix sifflante, mais de façon à n'être entendu que des personnes les plus rapprochées ; mon petit monsieur, puisque décidément vous avez reçu une assez mauvaise éducation pour me chercher querelle chez notre hôte, M. de Nathus, je vous répondrai qu'en fait de courage vous êtes le dernier qui ayez le droit d'en parler devant moi.

— Et pourquoi donc ?

— Je raconterai cela plus tard si je le trouve nécessaire. Mais, comme je ne veux point me battre avec mon ami Alain, qui regretterait demain si sotte aventure, je me mets à votre disposition à l'épée, au pistolet, au sabre, à tout ce que vous voudrez.

Rouquey ne faisait point piètre contenance.

— C'est bien, monsieur, votre heure ? dit-il.

— Mais tout de suite, s'il vous plaît.

— Ce n'est pas possible, interrompit Caillavet, qui finissait par comprendre que les choses se gâtaient et qu'en compagnie de Rouquey il s'embarquait dans une ridicule affaire.

— C'est toujours possible dit Cerduzan.

— Il va faire nuit dans un instant.

— Qu'importe, le soleil ne luira pas plus pour M. de Rouquey que pour moi ; les chances restent les mêmes.

— Ce n'est pas l'usage fit Caillavet, qu'on se batte dans l'obscurité. D'ailleurs, il faut constituer des témoins de part et d'autre.

— Oh ! rassurez-vous, il ne faudra pas bien longtemps pour trouver les miens, dit Cerduzan qui frémissait de colère et d'impatience.

XI

On pense bien que le troupeau tout entier des prétendus exaspérés, rôdant autour des principaux acteurs de cette scène, en attendait l'issue avec impatience.

Les uns, tout bouillants, parlaient de succéder à Rouquey s'il était blessé ; les autres, moins belliqueux, se répandaient en paroles, mais ne s'engageaient personnellement pas. Enfin, il y avait les timides qui ne disaient rien, mais qui, souhaitaient dans le fond de leur cœur les bonnes âmes ! que Cerduzan fût perpart en part et fût demis pour toujours hors d'état d'épouser mademoiselle de Nathus ni aucune d'autre. (*A suivre*)